Le Retour de Goron

Un Recéleur de Titres

Nous avons annoncé, hier, le retour à Paris du chef de la sûreté. Nous ne reviendrons pas sur la reconstitution de la malle de Millery par les époux Chéron et le sieur Lantenbach.

On sait, d'autre part, que M. Goron avait été chargé par le parquet de Paris de rechercher à Londres les auteurs de vols de titres, commis dans ces temps derniers au préjudice de la Société générale et de plusieurs autres sociétés de crédit.

Aidé dans sa mission par des agents de la police anglaise, le chef de la sûreté est parvenu à découvrir l'insigneur de ces vols, qui est en même temps le recéleur des valeurs dérobées par les individus à sa solde, mais il n'a pu obtenir de lui la restitution des titres volés, la justice anglaise n'ayant encore agi contre aucun des sujets britanniques qui se sont rendus coupables de vols à l'étranger, et ne reconnaissant le recel qu'autant que les victimes sont à même de prouver que les personnes qu'elles accusent ont en leur possession des objets volés.

Le malfaiteur, en présence duquel M. Goron était trouvé lui-même chez lui comme le jour et le code en main qu'il ne pouvait rien contre lui et que ses démarches étaient absolument inutiles. C'est un homme de soixante à soixante-dix ans, s'exprimant en français avec une remarquable facilité, et ayant l'air d'un bourgeois aisé.

Il habite avec sa famille une coquette maison dans un faubourg de Londres, et ne vit exclusivement que du commerce des titres et des pièces volés à l'étranger; se sachant protégé par les lois de son pays, il n'hésite pas à faire voler les autres, ce qui d'ailleurs, lui procure de sérieux bénéfices.

Il a reçu M. Goron d'une façon fort aimable, et lui a dit qu'il se tenait à la disposition des représentants des sociétés françaises volées dans ces derniers temps pour leur restituer, moyennant une honnête commission, toutes les valeurs qui leur appartiennent et qu'il a entièrement en sa possession.

Néanmoins, les juges d'instruction du parquet de Paris chargés de ces affaires ont l'intention d'adresser à Londres, par voie diplomatique, des commissions rogatoires à l'effet de saisir au domicile de cet individu tous les titres provenant de vols commis en France.

UNE GUÉRISON ORIGINALE

La parole et l'ouïe rendues après quatre années.

Un mineur de Rhonoda (Angleterre), nommé David Davies, vient d'être l'objet d'une très curieuse expérience. C'était une des victimes de la mémorable explosion de Pen-y-Craig, en 1880, à la suite de laquelle il dut garder le lit pendant quatre ans. Il était parvenu peu à peu à se remettre sur pied, mais, par suite de la commotion qu'il avait éprouvée, il était resté sourd et muet.

Le médecin qui le soignait eut l'idée de lui faire recevoir une secousse analogue à celle qui lui avait valu son infirmité. Il y a quelques jours, il le plaça aussi près que possible d'un canon avec lequel on faisait des exercices de tir. Au sixième coup, Foule lui était revenue. Il restait encore muet, mais, dimanche dernier, quelqu'un lui ayant adressé des paroles qui le mirent en colère, son ouïe, son instinct, il fit un effort et laissa échapper un juron.

La parole lui était rendue.

UNE PLANTE ÉLECTRIQUE

Les journaux scientifiques rapportent la curieuse découverte que l'on vient de faire aux Indes d'une plante électrique.

A une distance de six mètres, l'aiguille aimantée est impressionnée; elle est entièrement affolée si on l'approche plus près de la plante.

L'énergie de cette singulière influence varie avec l'heure du jour. Toute puissante à deux heures après-midi, elle est absolument nulle durant la nuit. Par un temps d'orage, son intensité augmente dans une remarquable proportion. Quand il pleut, la plante semble succomber et incline la tête; elle demeure sans vertu, mais elle se dresse, même si quelqu'un la protège avec un parapluie.

A ce moment on ne ressent aucun choc en brisant des feuilles et, en outre, l'aiguille aimantée demeure immobile. Personne n'a vu d'oiseau ni d'insecte se poser sur la plante électrique ; un instinct, semble les avertir qu'ils trouveraient là une mort soudaine.

PETITES NOUVELLES

Saragosse, la police a fait des visites domiciliaires chez des sorbillistes et saisi des papiers.

Le gouvernement espagnol poursuivit avec la dernière énergie les contrebandiers devenus fort nombreux.

M. Herbette, ambassadeur de France à Berlin, s'est rendu à Paris pour y passer les fêtes de la fin de l'année.

Une députation de notables de Bari est arrivée à Rome, demandant que le gouvernement prît des mesures contre la crise financière frappant cette province.

Le Japon transforme ses armements.

M. Etienne, sous-secrétaire d'Etat des colonies, vient de partir pour Nice, où il se rend comme tous les ans, pour présider à la vente de Noël des couronnes et des fleurs au nom des amis du grand patriote.

M. Etienne rentrera à Paris aussitôt sa mission accomplie.

Il sera de retour lundi.

Le bruit s'était répandu que M. Ferdinand de Lesseps était à toute extrémité.

Cette nouvelle est controuvée. M. de Lesseps est actuellement obligé de garder la chambre, mais son indisposition ne présente aucun caractère de gravité.

Les journaux russes disent qu'en ce moment on compte en Russie six cent quatre-vingt-dix-huit femmes médecins.

Le jardin botanique de Dijon possède une véritable merveilleuse qui va disparaître.

C'est un peuplier gigantesque de quarante-six mètres de hauteur, de douze mètres de circonférence qui faisait l'admiration des visiteurs. On avait à s'agenouiller sur le tronc de cet arbre que l'on prétend lui de cinq cents ans et qui n'était très loin de pouvoir jusqu'ici.

Un grand dîner diplomatique sera donné le 16 janvier à l'Elysée.

Tous les ambassadeurs et chefs de mission sont invités à en dîner qui réunira quatre-vingts personnes.

MENUS PROPOS

Voulez-vous, ami lecteur, écouter les conseils d'un vrai mangeur? Lisez les règles qui suivent.

I. — Pour bien manger il faut être au moins deux, un plus seul.

Seul, à table, le dineur souffre de ne pouvoir partager satisfactions ressenties. En trop nombreuse compagnie, il risque d'être distrait des délicatesses que les mets lui offrent, et se refroidir.

II. — Les repas entre intimes sont plus favorables à l'intelligente appréciation des mets, la compagnie d'une femme charmante étant désastreuse à cause des dérivatifs absorbants que la politesse exige.

Toutefois, si cette femme est gourmande elle-même (ce qui est plus charmante double, et d'autant plus certifiant en aperitivité) l'inconvénient s'atténue, et parfois même peut aller jusqu'à disparaître.

III. — En aucun cas, quel que soit son volontaire, un gourmand n'a le droit d'être amoureux pendant qu'il mange.

IV. — Les bons d'œuvre ne méritent presque jamais qu'on en cause, il serait pitoyable de s'arrêter : Ces sardines sont délicieuses ! Toutefois si, par suite d'une différentielle de goût, on est passionné pour l'une ou l'autre de ces bouillies, on en sera quitte pour en prendre double part, à la dérobée.

V. — Une convivium tranquille est presque indispensable à la saine pratique du repas.

L'homme honnête est celui qui mange en souriant.

VI. — Jusqu'au troisième service, on ne doit parler que de ce que l'on mange, de ce que l'on a bu, et de ce que l'on mangera. Lesqu'et, entre ces choses, on risque pas ainsi de s'égarer vers d'autres sujets et de troubler le salutaire exercice des mâchoires.

VII. — Le pain doit on ne redemande pas, est la leçon du cénobite.

VIII. — Les gens qui aiment le poisson ont plus de chances de manger tranquille, à cause des arêtes. Mangez doucement toujours, peut la fois. C'est le moyen de manger longtemps, agréablement.

IX. — L'ivrogne boit pour avoir soif.

L'imbu boit pour n'avoir plus soif.

Le gourmet boit pour savoir s'il a soif.

Humez, dégustez, buvez.

X. — La pâtisserie est le fromage des dames.

XI. — Avant de goûter aux mets chauds, il est bon d'en laisser le funest monter doucement à soi. C'est se priver bénévolement d'un plaisir délicat que d'attaquer un plat sans en avoir d'abord apprécié le parfum.

XII. — Un bon dîner est un idéal rêvé qui se réalise jusqu'au réveil inclusivement. Le salade est le coup de cloche du réveil, qui fait relescendre sur terre. A partir de ce mets, redevenez sociable, graduellement, puis, si possible, intéressant et brillant comme le repas lui-même, dont l'éclat de votre conversation est comme le reflet intellectuel et le résultat moral immédiat.

C'est pourquoi ne parlez pas, au dessert, de la tour Eiffel, ou de tel autre sujet prosaïque. Quand on a bien mangé, on a le devoir d'être spirituel.

Les Grèves en Belgique

Toujours 20.000 Grévistes

D'après une dépêche de Roux, datée du 3 janvier la situation n'a guère changé. Les charbonniers demeurent résolus à continuer la grève et le chômage paraît s'étendre.

A Forchies-la-Marche, à Fontaine-l'Evêque, à Courcelles, à Jumet, le travail a cessé dans tous les charbonnages.

Il même, à Roux, la grève a encore pris de l'extension aux charbonnages de La Rochelle.

A Gosselies aux charbonnages du Grand-Conty, les ouvriers avaient aussi déserté la besogne. Le chômage n'a heureusement duré que vingt-quatre heures et, sur l'annonce d'une augmentation de salaire, les grévistes, au nombre de 300 environ, se sont remis au travail.

La grève produit des effets auxquels l'administration des mines de Roux ne s'attendait pas. Le transport des charbons venant à manquer on va supprimer un certain nombre de trains de marchandises.

L'activité des ouvriers continue à être calme. Quelques charbonniers se montrent cependant plus surexcités, mais leur exaltation ne se traduit guère que par des propos plus ou moins vifs dont on aurait tort de s'exagérer l'importance.

Marchienne-au-Pont, 3 janvier.

La grève continue, sans apparence d'une reprise prochaine du travail.

L'industrie tout entière est éprouvée par ce chômage persistant. Le bruit qui se répand ici, de la prochaine mise en sabotage de charbonnages boraïns, n'est pas de nature à enrayer le mouvement.

On ne compte plus les établissements qui chôment. A Monceau-sur-Sambre, on ne travaille ni au « Cficotio », ni à Saint-Fiacre, (ancien établissement d'Emile Constant).

La fabrique de fer de Gilhaux est également arrêtée à Marchienne, faute de combustible.

Les charbons allemands et anglais continuent à arriver dans le bassin de Charleroi. Grâce à ces vivres, un certain nombre d'établissements parviennent à continuer le travail.

On raconte ici qu'aux environs de Roux des charbonniers qui étaient travailler aux charbonnages de la Rochelle ont été malmenés par les grévistes. A part cet incident, qui n'est pas encore confirmé, toute la région est tranquille.

Charleroi, 3 janvier, 3 h., soir. — La situation reste la même. Il y a 19 à 20 mille grévistes. Toujours le même calme. Ce soir aux lieux, au Bulbous à Charleroi, une importante réunion entre grévistes et commerçants. Les grévistes déclarent toujours attacher une plus grande importance à la question de la durée de la journée de travail qu'à celle du salaire. Ils ont décidé de tenir bon jusqu'à ce que *toutes* leurs revendications soient admises. D'autre part, les patrons ne paraissent pas disposés à céder.

A Liège

Il y a une légère amélioration dans la situation de la grève des charbonnages; dans le bassin de Seraing, il y a une diminution du nombre des grévistes. Dans les houillères de la rive gauche de la Meuse le travail est complet.

LAEKEN

Incendie de la Résidence du Roi des Belges

(Nouveaux détails)

Nous avons raconté dans quelles circonstances affreuses, la malheureuse mademoiselle Drancourt, gouvernante de la princesse Clémentine, périt au milieu des flammes.

C'est le 31 décembre qu'expiraient les fonctions de Mlle Drancourt, qui, admise à la retraite, devait le 6 janvier quitter le château de Laeken pour rentrer dans sa famille. Elle avait été depuis le 15 décembre remplacée près de la princesse Clémentine par la baronne Zoé d'Oldonnel, nommée dame d'honneur de la princesse.

La reine a beaucoup pleuré en apprenant que malgré les efforts de tous et surtout de la princesse, on n'avait pu sauver la gouvernante.

A huit heures du soir, on n'avait pas encore retrouvé le cadavre de la malheureuse dame.

La princesse Clémentine put heureusement sortir sans difficulté du palais, et est rétablie dans le château réservé aux officiers de garde. On l'on admire le calme qu'elle avait pu conserver au milieu de ces terribles émotions.

On insiste pour hâter son départ vers Bruxelles. Le comte qui l'emportait se croisa en route, celle-ci poussé-chaste de la reine qui est *elle-ci* décédé et se file dans la voiture qui passait au grand trot.

LA JOURNÉE DU JEUDI

Les pompiers de Bruxelles, de Schaerbeek, les agents pompiers de Laeken, sont restés, pendant toute la nuit, sur le théâtre de la catastrophe, les pompes à vapeur fonctionnant sans cesse et dirigeant d'abondants jets d'eau sur le brasier.

La police de Laeken est également restée toute la journée sur le théâtre, sous une chaleur étouffante. Un grand feu de coke avait été allumé près du bassin; les équipes en reposaient avant en vain de s'y réchauffer.

Dès les cinq heures du matin des officiers, on continuait à servir aux travailleurs du café chaud et du consommé.

Nous avons vu les ruines du château de Laeken, hier, vers neuf heures, c'est un navrant spectacle.

Une foule compacte de curieux se presse le long des grilles.

Devant le péristyle, dont les marches disparaissent sous une épaisse couche de glace, un groupe d'officiers parmi lesquels M. le capitaine Sauss, le lieutenant Lorat qui n'est pas quitté le théâtre de la catastrophe depuis le début de l'incendie, M. le commandant Debobel, des sapeurs-pompiers volontaires de Schaerbeek, le capitaine Dubois, les lieutenants Henry et Claessens des sapeurs-pompiers de Bruxelles.

Une épaisse fumée monte des décombres fumants. Dans un angle de la salle des Pas-Perdus des soldats et des ouvriers fouillent, le visage et les mains noircies. C'est à cet endroit, supposait-on, qu'est enseveli le cadavre de Mlle Drancourt. Les travaux avancent très lentement, car il faut procéder avec la plus grande prudence. Les pierres des murailles qui restent debout sont disloquées; des éboulements de matériaux peuvent se produire à chaque instant.

Les foulies

On trouve d'abord un paquet aux trois quarts carbonisé contenant une robe noire, des fragments de chèle blanc, d'informes lambeaux d'étoffe provenant de vêtements que la morte avait entassés en toute hâte.

Puis, à mesure qu'on avance, un petit cartonnerie brûlé, une paire de chaussures de caoutchouc, des mouchoirs marqués O. D., des fragments de cadres à photographies et enfin, enfin, puis des feuilles à moitié brûlées noircies, à la tranche dorée, qui furent un « Recueil de lecture ».

Ces tristes débris sont déposés dans deux paniers.

On cherche toujours le corps de l'infortunée gouvernante.

Vers neuf heures et demie, le roi arrive à Laeken avec M. le capitaine baron Snoy, l'un de ses officiers d'ordonnance.

Le général baron van Rode, le comte John d'Oultremont, maréchal du palais, le baron Goffinet, intendant de la liste civile, ont précédé Sa Majesté.

Sur le théâtre de l'incendie se trouve également M. le bourgmestre de Laeken.

Le roi s'arrête longuement devant les ruines de son palais, s'informe si l'on n'a pas encore retrouvé le corps de la victime.

Puis, S. M. fait le tour des bâtiments et se rend ensuite dans le pavillon d'honneur où les sauveteurs ont transporté les meubles, les tableaux qui restent debout sont intacts. Tout cela est amoncelé pêle-mêle au rez-de-chaussée du pavillon.

Toutes les tapisseries des Gobelins n'ont pas été brûlées comme on l'affirmait hier.

Le capitaine Dupré et ses hommes ont réussi à en sauver quatre. Le célèbre tableau de Hobbema a pu être également arraché aux flammes, nous assure-t-on.

Le roi fait appeler devant lui les officiers de pompiers et les félicite chaleureusement de leur dévouement à toute épreuve.

— Hier, dit le roi à l'un d'eux, j'étais trop ému pour vous remercier. Je vous suis bien reconnaissant de tant d'activité et de dévouement.

Vers dix heures, le lieutenant général baron Van der Smissen arrive à cheval, en compagnie de son aide-de-camp, M. le lieutenant Gillain.

Le général met pied à terre devant le péristyle et gravit lentement les marches.

Les recherches pour retrouver le corps continuent; elles restent infructueuses.

Mais des écroulements se sont produits non loin de l'endroit où l'on travaille et l'ordre est donné de cesser momentanément les travaux.

Dans les décombres

Nous pénétrons dans le palais en ruines. D'énormes poutres calcinées, des feuilles en chêne, des bras sont tombés, à droite l'escalier d'honneur avec sur le premier palier, une Minerve de marbre noircie.

Les colonnes sont brisées, des armatures de fer, tordues, se croisent vers le ciel gris.

La salle du Dôme a pu être préservée en partie. Les bas-reliefs de Godechariss, qui lui font une frise délicate, sont restés intacts.

Des étés Sculptures représentent les saisons et les mois de l'année; elles sont en marbre blanc. Les flammes les ont léchées et légèrement rouissées.

Les grandes glaces ont été brisées par la chaleur.

Brûlés les boiseries, les rideaux les tentures, les portes, dont les ferrures étiffiées pendent encore lamentablement çà et là. Une couche de verre brisé couvre les dalles de marbre. Au milieu, au-dessous du trou de la toiture, un amas de boiseries calcinées provenant de l'écroulement du dôme.

Tout autour de la salle, des socles dégarnis de leurs statues. L'une de ces statues gît, cassée, à quelques pas du pavillon.

Au moment où nous revenons dans le parc, vingt grenadiers transportent du pavillon d'honneur au pavillon des officiers le *impeuvre* secrétaire du roi, un magnifique meuble en ébène d'incrustations, garni d'ornements en cuivre doré.

Près de la porte du pavillon un buffet et deux grandes malles, enveloppées de toile grise.

Debout sur l'entablement de la fenêtre qui fait la face latérale du château, le couchet de la reine, deux pompiers continuent à arroser les décombres fumantes.

Vers 11 h. 1/2, le commandant De Lobel et ses hommes se retirent. Les pompiers de Bruxelles reagnent aussi leur caserne en laissant l'une des pompes à vapeur dans le parc.

L'assurance du château

Le mobilier du château de Laeken était assuré aux Assurances Générales pour une somme de 2,707,000 francs.

Les causes de l'incendie

Il paraît qu'à diverses reprises la commission des bâtiments civils avait prédit la catastrophe survenue hier; les vices de construction rendaient l'incendie inévitable. La commission des bâtiments civils a, paraît-il, fait la même prédiction pour plusieurs de nos ministères.

Des matériaux arrivent déjà à Laeken pour la démolition des quatre murs qui subsistent; il paraît que le roi désire que le château soit rebâti dans le plus bref délai.

Le Roman de la Princesse

Nous lisons dans l'*Echo du Nord*, sous la signature de D., la très intéressante chronique suivante :

Le diable m'emporte si je n'ai pas vu cette princesse-là quelque part, me disais-je l'autre soir en regardant l'Altesse qui a consenti à descendre des grandeurs moscovites pour venir diriger, à *Lille*, l'orchestre de la Brasserie Becker.

Mais où et quand ? Je ne suis jamais allé en Russie et n'ai point l'honneur de connaître ni moi ni pron la noble famille Dorgoukoff, « Allons, m'as-tu bernie, mon bonnomme, » me répondais-je en mon pardessus ; et pourtant, malgré moi, j'y revenais et je m'obstinais à reconnaître ce maître coup d'archet.

Après m'être retourné la cervelle dur et longtemps, j'en faisais mon deuil et j'allais m'en aller, quand un peu prononcé à une table voisine, par des auditeurs qui discutaient et étaient une kyrielle de femmes violonistes, illumina ma mémoire comme d'un éclair : Julietta Delepierre !

'Juliette Delepierre ! Parbleu, oui, c'était bien elle! Grandie, grossie, commuée de brune en blonde (ces changements de pelt n'ont rien de surprenant, hélas !) mais elle néanmoins, aussi certainement que je m'appelle Durand.

Et alors tout lentement du passé se déroula dans mon souvenir, comme un chapelet enseveli dans la poussière et que l'on soulève par un bout.

Delepierre, le grand-père, était un simple ménétrier *lillois*, que j'ai entendu racler son crincrin plus d'une fois au *Rassuré*, dans la rue de Fives. Le *Rassuré* était un cabaret qui avait une enseigne représentant à peu près : un rat sur une haie. Son fils, le père de Juliette et de Julia, les deux petits prodiges qui ont passionné nos Pétaudes, il y a quelque vingt-cinq ans, avait fait d'excellentes études musicales et devint un instrumentiste de premier ordre. Il fut le professeur de ses petites filles, qu'il promena pendant des années à travers l'Europe, avec un succès énorme et presque autant de profit. Avant cela il avait servi dans le même régiment que Desroussaux (le 10e de ligne), puis était devenu directeur du théâtre (notamment à Dunkerque et Douai) et avait épousé la fille d'un entrepreneur de Cambrai, qui lui avait donné trois enfants : Jules, Julia et Juliette.

Le premier, adopté par une parente, fit son chemin comme officier ministériel; les deux autres devinrent les petites prodiges que nous avons entendues avec stupéfaction et ravissement dans ce pays-ci aux alentours de 1865.

Mais les enfants grandissent, même quand ils ne sont pas « espagnols », même quand ils sont prodiges. Les deux petites virtuoses firent, avec le temps, deux filles admirables, si admirables qu'un jeune prince russe, Wladimir Dolgoroukoy, se trouvant à Lyon, tomba dangereusement amoureux de l'aînée. On était alors en 1872, et Juliette avait exactement dix-sept ans (étant née à Douai en 1862. *Un malade du prince ne pouvait guérir que par le mariage* — ou autrement ; Juliette étant une fille sage, le malade ne guérit pas. Le chargea de la cure, et l'union du violon et du blason fut sanctionnée ensuite par le pape de l'église russe de Nice.

Des lors on n'entendit plus parler de Juliette Delepierre. Mais, il y a une quinzaine d'années, un faits-divers la rappela indirectement à mon souvenir : Il racontait que la princesse Dolgoroukoy avait été victime, à Nice, de l'indélicité d'un de ses domestiques, qui lui avait volé des bijoux d'une valeur de 40.000 francs.

A la suite de quelles péripéties la jeune femme a-t-elle abandonné les domaines de son époux et lui-elle *redevenue ce qu'elle* était jadis : simple violoniste ? C'est ce que j'ignore, et ce qui ne m'appartient pas d'approfondir.

Violon, brasserie et mystère !

CHRONIQUE RÉGIONALE

BULLETIN MILITAIRE

Nominations. — Génie, — M. Prangé, lieutenant-colonel au 3e génie, à Arras, a été nommé directeur du génie, à Loon.

M. Lagneau, lieutenant-colonel, chef du génie, à Arras, a été désigné pour le 3e régiment du génie.

M. Ribert, adjoint de 2e classe du génie, à Aire, a été désigné pour Lille (commandement régional du génie).

Artillerie. — M. de Jonquet de la Salle, adjoint à l'artillerie territorial du génie, a été nommé sous-lieutenant et classé au même régiment.

Train des équipages. — MM. Desbarbrieux, Frand et Beaucourt, capitaine et lieutenants 2e, ont été classés au 1er escadron territorial du train des équipages.

MM. Barbier, Tourneur, Bataille et Wiot, nommés lieutenants en 2e, ont été classés au 1er escadron territorial du train des équipages.

MM. Masclet et Bellocq, lieutenants en 2e au 1er escadron territorial du génie, ont été nommés lieutenants en 1er et classés au même escadron.

Révision des listes électorales. — Rappelons que tout citoyen soucieux de jouir des droits d'électeur a intérêt à s'assurer, du 1er au 10 janvier si son nom a été maintenu sur les listes de l'année dernière.

Quant aux électeurs nouveaux, bien qu'en principe on doive les inscrire d'office, ils feront bien d'aller vérifier en personne, à leur mairie respective si leur nom a été porté sur les nouvelles listes.

L'évaluation des propriétés bâties en France. — L'évaluation des propriétés bâties vient d'être complétée récemment. Il ne reste plus qu'à coordonner les résultats de ce travail important.

Dès à présent, on sait qu'il existera en France, le trop fameux 10 p. 100 de plus-value, appliqué affectés à des usages ruraux 10.000.000 bâtiments distincts constituant 9.000.000 propriétés.

Société régionale d'horticulture du Nord de la France. — L'assemblée générale aura lieu au Palais-Rameau dimanche 5 janvier, à 1 h. très précise du soir.

Conférence. Apport et tombola.

Chronique locale

ROUBAIX

Une décoration. — Chaque fois qu'un nouveau fleuron s'ajoute à la couronne artistique ou industrielle de Roubaix, nous sommes heureux de le signaler.

Aujourd'hui notre plaisir est doublé, il s'agit d'une promotion dans la Légion d'honneur et de surcroît ou est un militaire, c'est M. Charles Pennel.

Engagé volontaire à 18 ans, M. Charles Pennel arriva en peu de temps au grade de sergent-major dans un régiment de ligne.

Animé d'une noble ambition il laissa ses galons pour entrer comme simple soldat dans un régiment de tirailleurs algériens, il se distingua au Maroc d'abord puis au Tonkin.

Il n'a pas quarante ans et déjà il est chevalier de la Légion d'honneur.

Nous faisons des vœux pour lui voir continuer sa brillante carrière et nous sommes citoyens en offrant au nouveau légionnaire et à sa famille nos plus vives et sincères félicitations.

Clément Durant.

Un accident rue d'Alger. — Jeudi soir, vers huit heures, un jeune Adolphe Demey demeurant rue d'Alger, cour Foveau, 8, s'amusait chez elle avec une petite fille, lorsque ayant fait un faux pas, elle tomba dans une marmite d'eau bouillante.

Relirée de cette triste position, elle fut admise à l'Hôtel-Dieu, ayant les jambes assez gravement brûlées.

Le Parricide Vandomme. — La Chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté le pourvoi d'Alfred Vandomme, de Roubaix, condamné à mort par la Cour d'assises du Nord.

Un accident au Pont-Morel. — Un pauvre homme aveugle, Charles Desjardins âgé de 68 ans, demeurant rue St-Pierre, passait jeudi soir, vers dix heures au Pont-Morel, lorsqu'il fit un faux pas et tomba.

Il a été admis à l'Hôtel-Dieu, où on constata qu'il avait l'épaule gauche démise.

Accident. — Hier après-midi mademoiselle Leplat, demeurantrue des Fleurs, était occupée à arranger la salle à manger, quand elle vint un faux mouvement, elle tomba sur le sol et se fit une fracture sérieuse à la jambe droite.

Accident de voiture. — Jeudi après-midi, vers quatre heures, la voiture de M. Auguste Leponte, pessant rue des Fays, lorsque le cheval s'abattit et brisa les brancards. Mme Leponte et deux de ses demoiselles qui s'y trouvaient en ont été pour une forte émotion.

Les expulsés. — La police a procédé à l'arrestation du nommé Charles-Louis Vandenbende, domestique, âgé de 58 ans, demeurant à Wattrelos, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Chronique colombophile. — La *société l'Etoile du Nord* établie chez M. Emile Maton, rue de Lannoy, 20, et la *Fédération des Tourcoing* organise des expositions partielles tous les dimanches, à partir de demain dimanche 6 courant.

Les concours partiels ont lieu comme suit :

La société invite tous les bons amateurs à venir visiter cette exposition qui sera des plus choisis.

Dans sa dernière assemblée la société a renouvelé ses commissions suivantes qui sont : président, M. Césaire Thamiry; vice-président, M. Emmanuel Maton; secrétaire, Jules Krabanaky; trésorier, E. Maton; commissaires : Dubouch, Ladouce, Coudon.

— Dimanche 5 janvier, 5e exposition de pigeons-voyageurs, chez M. D. Destanisnes, 127, rue de Tourcoing.

MM. Victor Carrette et Jules Rabaux, sont les deux exposants.

Plusieurs des pigeons ont été primés aux concours de Châteaudun, Vendôme et La Rôole et les amateurs auront tout intérêt à aller voir cette belle collection de pigeons.

Exposition. — Dimanche 5 janvier 1890, troisième Exposition de pigeons-voyageurs chez M. Jean-Baptiste Desrousseaux, rue Pellart, 49, Roubaix, les sujets appartiennent à MM. Carlon, Alcide Auguste Astier.

Combat de coqs. — Une belle partie de coqs, deux de trois morts, contre Leers (Nord) aura lieu dimanche prochain à janvier, à l'estaminet de l'Epée, 101, rue de Wattrelos.

Avis aux coqueleux.

PRIME OFFERTE : Voir à la quatrième page la prime offerte par la photographie ELKAN.

Spasmes et Vapeurs

Ces maladies féminines qui se manifestent par des symptômes bizarres et irréguliers, tristesse, surexcitation, défaillances, pâles couleurs, etc., doivent être attribuées à un état maladif du système nerveux, prenant sa source dans une altération du sang. Il est alors indispensable de dépurer, de rafraîchir, de clarifier le sang en employant le Rob Leclhesse (aux jus d'herbes). Cet incomparable dépuratif végétal chasse la bile, les glaires, les humeurs, renvois aigres ou acides; supprime les mauvaises digestions, l'échauffement, les maux de tête, migraines, bouffées de chaleur au cerveau, évite ou détruit la constipation et rétablit aussi l'équilibre normal de toutes ses fonctions, ce qui rend il n'y a pour les dames ni tranquillité, ni santé, ni beauté.

Toutes les dames doivent lire avec attention l'extrait des ouvrages du docteur Leclhesse du sang (4le édition), que M. Lechaux, pharmacien-chimiste à Bordeaux, envoie gracieusement à ceux qui la réclament. Après l'avoir lu, pour obtenir le rob Leclhesse avec confiance franco 3 flacons de Rob Lechaux pour 12 francs où 6 flacons contre 21 fr.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Ouil, rue Esquermoise, 60; Fanyau ; Donte et Cie ; Cosme ; Pharmacie centrale Gobert et Cie. — A Tourcoing : Bruneau, Vanneufville. — A Valenciennes : Sabin-Boulet. — A Fresnes : Berrier. — A Maubeuge : Huart, pharmacien, rue de Mons. Toutes pharmacies.

TOURCOING

Un complot pour influenza. — Est-ce une distraction ? Est-ce au contraire une restitution ? Je ne sais pas, mais ce qui est sûr, c'est

Toujours est-il qu'un complot pour influenza, se composant d'un vieux bonnet de coton bleu et de deux mouchoirs ayant déjà servi, tous deux de rhumes, a été trouvé hier vers midi sur le chassis du commissariat de police du 2e arrondissement.

Plainte. — Mme Sylvie L..., femme D..., demeurant rue du Chêne-Houpline, a porté une plainte contre son mari, qui, à son dire, n'est pas toujours aimable, et qui peut même de lui carresser trop fortement l'épiderme.

Les berlouffes du beau-frère. — Mme Clémence Cattaire, femme Michel Celberghe, dit Michel sans-..., demeurant rue Pasteur, 15, à la Haute-Voie, a porté plainte contre le frère de son mari, qui a eu l'indélicatesse de s'emparer des berlouffes et des ôches ramassés par son mari et d'aller les vendre chez le sieur D..., pour le prix de 2 fr. 25.

M. le commissaire de police demandant à la femme de Michel si elle persistait dans sa plainte, elle répondit : « Oui ! Oui ! Oui !